

115 millions d'euros pour le renouvellement urbain

La Ville de Saumur a signé fin 2008 les conventions officialisant son projet de renouvellement urbain (PRU) et lui garantissant 115 millions d'euros de financement, dont 26% de l'Anru. «Nous allons accélérer les travaux», indique Michel Apchain, le maire. Au total, d'ici à 2014, 404 logements seront détruits, près de 700 construits et 2390 réhabilités. Le quart est réalisé ou en cours, certains travaux ayant débuté en 2006.

Trois quartiers situés en zone urbaine sensible et concentrant le quart de la population (30000 habitants) sont concernés, mais des programmes seront aussi disséminés sur la communauté de communes. «L'objectif de ce PRU est de redimensionner le logement social sur tout le territoire pour favoriser la mixité sociale, limiter les transports et moderniser le parc», détaille Philippe Plat, directeur



Le programme Chantermerle, annoncé par Saumur Loire Habitat, prévoit la construction de 25 logements HLM à Bagneux.

de Saumur Loire Habitat (SLH) qui annonce 25 opérations d'un à 40 logements. Ainsi, 28 HLM sont prévus dans le quartier des Manèges (architecte Pierre de Coque-reauumont) et 25 à Bagneux sur le programme Chantermerle (cabinet Huet). A Saint-Hilaire-Saint-Florent, 65 logements seront répartis en locatif social et libre sur l'opération Villa Plaisance, qui fera l'ob-

jet d'ici à la fin de l'année d'une concession d'aménagement.

L'essentiel du PRU reste concentré sur le quartier du Chemin vert au sud, où une refonte totale est en cours. Sur les 404 logements détruits (15% du patrimoine de SLH), 295 seront reconstruits dont 142 en social, répartis entre SLH, la Siems (1) et l'Adoma, 153 en locatif libre et 59 en accession à la propriété (La Foncière). Ils prendront place de part et d'autre de l'ancienne voie de chemin de fer qui sera transformée en voie piétonne reliée au centre-ville et donnant accès à une plateforme de bus.

Favoriser les liaisons douces

Un cahier des charges urbain qualitatif alliant densité (logements groupés ou intermédiaires)

et espace extérieur pour chaque logement est soumis à quelques promoteurs. «Ils devront favoriser les liaisons douces en rendant l'axe piéton accessible à chaque logement», détaille Pascal Comez, ingénieur à la mairie. SLH a retenu le projet du cabinet angevin Rolland pour l'opération Poisson rouge (22 logements).

Enfin, le quartier de la Croix verte au nord, où 16 logements HLM ont été réalisés par la Siems, accueillera l'opération Petit caporal (120 logements: 40 sociaux, 18 en accession sociale et 62 libres). A l'est, sur les Hauts quartiers, il est prévu une maison de quartier, la réhabilitation d'un gymnase et un groupe scolaire.

FABIENNE PROUX ■

Plate-forme multimodale à la gare

Le projet de la plate-forme d'échanges multimodale à la gare de Saumur doit être validé sous peu. D'un montant de 6,9 millions d'euros avec les acquisitions foncières (soit 4,7 millions de travaux), il comprend des travaux d'accessibilité aux quais, la création d'un cheminement piéton entre la gare et le centre-ville, la refonte du parvis, l'aménagement d'une gare routière dimensionnée pour six cars, l'extension des parkings Choudieu et de la SNCF (de 314 places à 417), peut-être complétée par la construction d'un nouveau parking. Les appels d'offres (maîtrise d'œuvre, travaux) vont s'échelonner à partir du second semestre 2009.

(1) Société immobilière d'économie mixte de Saumur.